

Initiatives parlementaires

C'est à la présente génération de déterminer comment reconnaître le tort fait aux victimes du racisme passé, dans un esprit de sympathie et de concertation.

Malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons réécrire l'histoire. Le gouvernement, pourtant, continue d'étudier la question, de cerner les faits et de poursuivre ses consultations justement avec les Canadiens d'origine chinoise.

Le gouvernement ne permettra jamais plus que des politiques du genre de celles dont les Canadiens d'origine chinoise ont souffert ne soient adoptées dans ce pays.

Voilà l'engagement ferme du gouvernement envers les Canadiens, un engagement sur lequel se base toute notre réflexion sur cette question primordiale.

[Traduction]

Mme le vice-président: Avant d'accorder la parole au prochain orateur, je tiens à rendre ma décision en ce qui concerne l'amendement proposé par le député de Trinity—Spadina.

Malheureusement, je vais devoir le juger antiréglementaire. Le député voudra peut-être consulter la citation 437 de la cinquième édition de Beauchesne. Je peux comprendre que l'amendement parte d'une bonne intention, mais il soulève une autre question. Il pourrait être considéré comme une motion indépendante s'il en était convenablement donné avis. Il est irrecevable en tant qu'amendement à la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Madame la Présidente, je veux d'abord féliciter le député de Scarborough—Rouge River du rôle de premier plan qu'il a joué à la Chambre à l'égard de cette question.

Immédiatement après les élections de 1988, j'avais interrogé le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté à ce sujet. Il m'avait dit qu'on allait amorcer des discussions avec des représentants de la communauté chinoise. Deux ans se sont écoulés depuis ce temps, et il n'y a pas encore eu de discussions comme il y aurait dû en avoir.

Il y a des communications entre le cabinet du ministre et les représentants de la communauté chinoise, mais aucun plan d'action n'a encore été établi.

Je suis très découragé de ce que j'ai entendu cet après-midi de la part d'un membre de la communauté sino-canadienne qui est justement un de ceux qui sont arrivés dans notre pays en 1923. Il a dit, entre autres

choses, que, outre les 500 \$ qu'il a payés pour entrer au Canada, il a dû payer 50 \$ pour pouvoir entrer plus rapidement. Après avoir payé ces 50 \$, il a quand même dû attendre environ deux semaines à manger du pain sec et du sucre à midi, à n'avoir que deux repas par jour et à dormir sur un lit sans matelas. C'est très décourageant.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé ce qu'il pensait du Canada, il a répondu presque en larmes: «J'aime le Canada, j'aime le Canada. Tout ce que je veux avant de mourir, c'est que le gouvernement reconnaisse d'une façon ou d'une autre le fait que ce qui s'est produit dans les années 1900 et après était mal».

J'ai ici des copies d'articles qui, à mon avis, sont très encourageants. Il y a une déclaration faite par le premier ministre, ou au nom du premier ministre, dans laquelle il dit que son gouvernement songe à indemniser les groupes qui ont été victimes de l'oppression du gouvernement durant la Deuxième Guerre mondiale, par exemple les Canadiens d'origine italienne et ukrainienne et d'autres groupes, comme il a indemnisé les Canadiens d'origine japonaise qui ont été internés dans des camps. C'est très encourageant. Je félicite le gouvernement parce qu'il parle de régler cette question.

Environ au même moment, le ministre d'État chargé de l'Habitation a dit clairement à Toronto aux membres de la communauté chinoise qu'il aimerait, lui aussi, voir le gouvernement fédéral prendre rapidement des mesures à cet égard.

Voilà donc deux membres du gouvernement qui disent que nous devons prendre des mesures assez rapidement. Personnellement, je crois que nous devons agir maintenant. Des députés du Parti conservateur, du Parti libéral et du NPD ont déjà demandé au gouvernement de prendre des mesures. Il est temps que le gouvernement crée un comité multipartite pour étudier la question des Chinois, des Italiens, des Ukrainiens et de tous les groupes qui ont été injustement traités durant, après ou avant la Seconde Guerre mondiale.

C'est particulièrement urgent pour les Sino-Canadiens parce que beaucoup de gens qui ont été touchés personnellement par la taxe de capitation sont près de mourir. Nous ne pouvons plus attendre pour agir.

Encore une fois, je félicite le député.

M. David Kilgour (Edmonton—Sud—Est): Madame la Présidente, je félicite moi aussi le député de Scarborough—Rouge River pour cette motion en faveur de laquelle je voudrais parler.